



COMMENT IMPOSER UN BAC PRO DEUX ANS ...

COMMUNIQUÉ

Vendredi 24 novembre, le ministère organisait enfin, une réunion en multilatérale avec les organisations syndicales pour présenter le projet de réforme structurelle du bac pro. L'absence de la ministre est symptomatique de son refus de se confronter aux réalités des LP portées par les organisations syndicales représentatives des personnels.

Une fois de plus, c'est l'impréparation la plus complète et la volonté de mener cette réforme au pas de charge qui domine car il faut bien répondre, coûte que coûte, à la commande présidentielle. Au final, les élèves vont perdre 7 semaines de cours ! Auxquelles s'ajoute la perte de 8 semaines de la réforme Blanquer. Cette nouvelle réduction d'heures d'enseignement, notamment professionnel, conjuguée aux familles des Métiers permettent **d'affirmer que le Bac pro 3 ans sera dorénavant un bac pro 2 ans !**

En seconde et première, sous couvert de rendre obligatoire l'enseignement à effectifs réduits des savoirs dits fondamentaux (français et math), la réforme réussit le tour de passe-passe, de supprimer 4 semaines de cours. En fait, il s'agit de créer des **groupes de niveaux** dont on sait qu'ils sont **inefficaces pour traiter la difficulté scolaire** mais par contre qu'ils **renforcent le tri et la sélection**.

En terminale, les élèves, soumis à un **calendrier démentiel**, auront des épreuves anticipées à la mi-mai puis commenceront leurs 6 semaines de « parcours diversifiés » (départ en PFMP ou préparation des études supérieures). Les 6 semaines de stages supplémentaires du parcours différencié sont bien gratifiées. Les contraintes financières pèseront donc sur les choix des élèves ! **La réforme augmentera le tri social dans la voie pro !** Les jeunes s'absenteront de la période de préparation ou de l'entreprise fin juin pour passer l'oral de chef d'œuvre et la PSE!

Sur l'organisation des 6 semaines de préparation à l'enseignement supérieur le ministère refuse de donner un cadrage national et donc de produire une grille horaire, jugeant cela « sclérosant ». Chaque établissement est renvoyé à son autonomie pour produire son propre projet (horaires, contenu...), à partir d'une note de service, de ressources, de préconisations...

Les craintes de la CGT sont confirmées. L'aménagement de l'année de terminale est bien un **puissant levier d'annualisation**. Il est annoncé que les Professeurs de LP signeront un état de service et auront un emploi du temps pour la première partie de l'année, puis, à partir de mi-mai subiront une modification de celui-ci

Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme.

Pour stopper ce démantèlement organisé et contre cette dégradation de nos conditions de travail, **la CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le mardi 12 décembre** pour exiger le retrait de cette réforme réactionnaire.

Montreuil, le 27 novembre 2023